



BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE

Le 8 juillet 2026, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 1^{er} juillet 2026, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Corine WOLFF, Présidente.

Nombre de membres en exercice : 31 représentants 46 voix
 Nombre de membres présents : 23 représentants 28 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 28 représentants 38 voix

Délibération n° BS-2026/16

Objet : Coups de pouce à manifestations 2026 – Session 2

LISTE DES PRESENTS :	
1^{er} COLLEGE 1 représentant = 6 voix	5^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix
BERANGER Nathalie	BLOTTIAUX Cédric
	BOURSIER Céline
	BREYTON Stéphanie
2^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix	CHAVAND Christelle
GERIN Anne	CLOUZEAU Dominique
	GUSMEROLI Stéphane
3^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix	MONTAGNAT-TATAVIN Ylan
GUIGUE Gilbert	PISOT Anne
WOLFF Corine	TISSOT Wilfried
4^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix	6^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix
SAUVAGE Axel - Voiron	DESSEZ Dominique
	DOGLIONI Alexandre
	FOURNIER Aurélie
	GROLIER Serge
	LANNOY Françoise
	LAVAL Sylvain
	7^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	BONNET Clément
	JALLOT Nicolas
	RABBE Louis-Marie
LISTE DES POUVOIRS ET DES EXCUSES :	
1^{er} COLLEGE 1 représentant = 6 voix	
VIAL Cédric donne pouvoir à WOLFF Corine	
2^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix	
DOLGOPYATOFF BURLET Céline donne pouvoir à GERIN Anne	
3^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix	
4^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix	
MANDROU Isabelle donne pouvoir à FOURNIER Aurélie	
5^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix	
EYMERY Clémentine à CHAVAND Christelle	
6^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix	
7^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix	
FAYARD Marion à FOURNIER Aurélie	

Votants (en voix) : 38
 Exprimés (en voix): 38
 Pour : 37
 Contre : 1 (MONTAGNAT-TAVAVIN Ylan)
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Coups de pouce à manifestations 2026 Session 2

Le Parc de Chartreuse propose un soutien aux manifestations du territoire, selon un règlement interne et des critères liés à la Charte du Parc, aux publics visés, à la prise en compte de démarche éco-responsable au sein de l'évènement et au maillage territorial ; considérant que ces événements contribuent à la dynamique socio-culturelle et économique locale.

Une sélection des événements est opérée après appel à candidatures diffusé sur le territoire, sur le site web du Parc et aux collectivités locales du territoire pour relai de diffusion. Comme en 2024 et 2025, l'organisation des sélections se fait par 2 appels à candidatures correspondant à 2 périodes de l'année pour le déroulé des manifestations soutenues. Le premier appel à candidatures a été lancé en août 2025 pour sélectionner des événements se tenant ou démarrant entre janvier et août 2026. Le second appel à candidatures a été lancé le 07 avril 2026 pour sélectionner des événements se tenant ou démarrant de septembre à décembre 2026

Rappel des critères généraux :

- Le porteur de l'évènement a son siège sur le territoire du Parc, ou proche et réalise un évènement sur le territoire du Parc
- La manifestation répond aux axes de la Charte
- La manifestation répond à des critères d'éco-responsabilité

Le soutien proposé pourra prendre la forme d'une subvention ou de la prise en charge directe d'une facture (avec devis préalable fourni, au nom du Parc)

Par ailleurs il est proposé au Bureau syndical une modification concernant le soutien attribué à la Ville de Chambéry pour le Tour de France féminin 2025 par délibération du Bureau syndical n° BS 2024/64 du 11 décembre 2024.

Ce soutien est attribué à l'Agglomération Grand Chambéry qui a porté l'évènement lors de son passage à Chambéry en août 2025.

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- ***De valider les aides à « coups de pouce aux événements » au regard des critères définis ;***
- ***De valider la modification d'attribution au Tour de France féminin 2025 à l'Agglomération Grand Chambéry à la place de la Ville de Chambéry ;***
- ***D'autoriser la Présidente à engager les dépenses à afférentes et tout document lié à ces demandes.***

Ainsi fait et délibéré le 8 juillet 2026,
Pour copie conforme, La Présidente

Publiée le 09/07/2026





EPCI	Communes	Porteur projet	Evènement date	Aide votée
CC Cœur de Savoie	Porte de Savoie (Les Marches)	Association Information	Livre en Marche, 26-27/09/2026	1000 (convention triennale 25-27)
CA Pays Voironnais	St-Nicolas de Macherin	Association ça Bulle au Village	Festival BD 1 ^{er} /10/2026	300
CA Pays Voironnais	La Buisse	Association Le Trail du Buis	Trail du Buis 01/10/2026	400
CC Cœur de Chartreuse	St-Laurent du Pont	Association Chartouz'arts	Festiv'arts Nature en Chartreuse 1 ^{er} /10/2026	500
CA Pays Voironnais / CC Cœur de Chartreuse	St-Etienne de Crossey, St Aupre, St Nicolas de Macherin, Miribel les Echelles et St Joseph de Rivière	Association Le Sou des Ecoles	Les Foulées nature de Crossey 1 ^{er} /10/2026	400
CC Cœur de Chartreuse	La Bauche	Association Sophro/PNL	Spectacle amateur jeune public 05/12/2026	100
CC Lac d'Aiguebelette	Lépin le lac	Association les Gosses du Lac	Belette Festival 18-19/09/2026	600
CC Cœur de Chartreuse	Entre-deux-Guiers, Les Echelles	Association Office de tourisme intercommunal Cœur de Chartreuse	Fête de l'Abeille 11/10/2026	300
CC Lac d'Aiguebelette	St-Alban de Montbel (camp de base) ; Nances, Lépin, Aiguebelette le Lac	Association Conseil citoyen de la CCLA	Fête du vélo 27/09/2026	400
CC Cœur de Chartreuse	Miribel les Echelles	Association Chartreuse Alimentation Paysanne	Journée paysanne 27/09/2026	500
Grenoble Alpes Métropole	St-Egrève, Quaix, Proveysieux, Le Fontanil, St-Martin le Vinoux	Association USSE Athlétisme de St-Egrève	Trail du Néron 18-20/09/2026	400
CC Cœur de Chartreuse	Les Echelles	Association Khonsou	Le Bal des Noctalys 31/10/2026	400
TOTAL session 2				5300